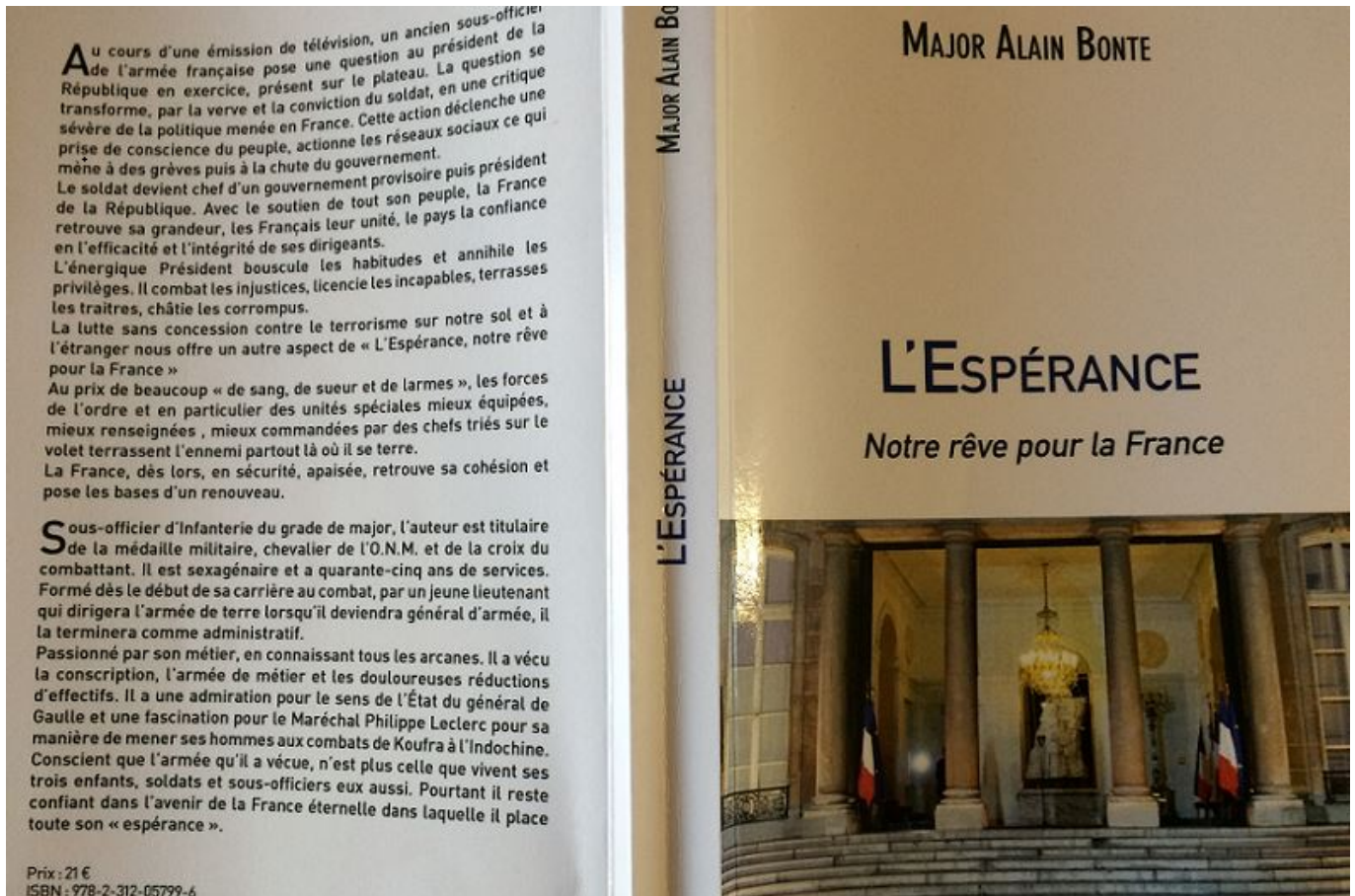


Cette lettre des généraux est le signe avant-coureur d'une suite nécessaire...



En cette période où on parle beaucoup des militaires, nous avons eu la chance de croiser le major Alain Bonte, auteur d'une fiction étonnante, dont la lecture terroriserait tous ceux qui hurlent contre les « factieux » qui ont écrit une tribune contre le délitement de notre pays.

<http://www.leseditionsdunet.com/roman/5487-l-esperance-notre-r-eve-pour-la-france-alain-bonte-9782312057996.html>

Nos généraux ont su franchir le Rubicon

parce que la situation du pays l'exigeait

Riposte Laïque : Il y a quelques années, vous avez écrit un livre « *L'espérance, notre rêve pour la France* », où, dans cette fiction, un major, Bertier, se retrouvait à la tête de la France, soutenue par le peuple. Faites-vous un lien entre ce roman et les événements qui se déroulent, avec cette fameuse tribune des militaires ?

Major Alain Bonte : Évidemment, mon livre est le fruit d'un constat et de l'analyse de la situation comme seuls peuvent le faire des militaires. La situation ne s'est pas améliorée, tant s'en faut.

La tribune des militaires, comme moi, fait un constat, le même constat avec trois ans de recul pour ne pas dire de retard. En effet, tous les ingrédients étaient déjà présents dans notre quotidien en 2017. Mais, pour nos généraux et nombre d'officiers supérieurs, le traumatisme du putsch d'Alger était encore présent dans leurs esprits. D'ailleurs, la réaction immédiate du gouvernement a été de faire une analogie puérile et hors de propos avec ce qui s'est passé il y a cinquante ans.

Aujourd'hui, enfin, nos généraux, pour la plupart, ont su franchir le Rubicon en partant certainement du principe que la situation de notre pauvre pays exigeait d'eux une action forte.

Macron n'a pas compris que l'armée n'appartient pas à l'État, mais au peuple

Riposte Laïque : Faites-vous partie des signataires de cette tribune, et quel est votre regard sur cette initiative ?

Major Alain Bonte : Oui bien sûr, mais pas sur la liste diffusée. Je l'ai signée dès que j'ai pu le faire sur le site de « place d'armes ». Le nom est d'ailleurs bien trouvé puisque c'est sur une place d'armes que se font les rassemblements régimentaires et/ou le chef de corps informe la

troupe d'événements importants.

J'attendais cette réaction depuis longtemps parce que j'étais persuadé qu'elle était inéluctable. Il faut bien comprendre que l'armée n'est pas l'armée de l'État, mais l'armée du peuple. Chaque soldat est un citoyen à part entière qui a droit de faire et dire ce qu'il veut dans le domaine privé. Il doit, et c'est normal, observer un devoir de réserve strict lorsqu'il est en « uniforme » et dans le cadre de son service, dans cette situation il doit se taire. Ce qui ne l'empêche pas de parler de ses doutes, de ses craintes, état d'esprit avec ses camarades, tant qu'aucun journaliste (ou pire, un plumitif) n'est présent.

Ils ont eu raison de faire cette lettre ouverte qui est tout à fait juste, informée, structurée, basée sur des faits et qui, n'en déplaise au gouvernement, observe une certaine retenue qui honore ceux qui l'ont signée.

Ce gouvernement n'a pas compris que les armées ont SEULES la maîtrise des armes de la France

Riposte Laïque : Avez-vous été étonné par les réactions hostiles qu'elle a suscitées, à gauche et au sein du gouvernement ?

Major Alain Bonte : NON ! ce gouvernement ne connaît pas les règlements qui nous régissent, que cela soit le statut général des militaires (SGM) ou le règlement de service intérieur (RSI). Il faut savoir que le SGM a été refondu en 2005. Avant 2005 il y avait une position « statutaire » de « non-activité ». Cela voulait dire que la veille de sa mise à la retraite un militaire était en position statutaire d'activité. Le lendemain, premier jour de sa retraite, il était en position statutaire de non-activité. De fait, en retraite, il était tenu par les mêmes obligations de réserve que tout le personnel d'active.

En contrepartie, sa pension (un militaire ne perçoit pas de

retraite, mais une pension) était augmentée en même temps et dans les mêmes conditions que les actifs. Les politiques ont considéré que ce n'était pas juste et que cela coûtait de l'argent à l'État. Ainsi, en 2005, tous les retraités n'ont plus bénéficié de la position statutaire de « non-activité ». Les retraités devenaient du jour au lendemain des civils lambda, mais du même coup ils n'étaient plus astreints à aucun devoir de réserve. Ce qui arrive aujourd'hui est une conséquence directe de la refondation du SGM en 2005. Siégeant au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) je me rappelle avoir dit au ministre de la Défense d'alors, en aparté au cours d'une conversation informelle sur ce sujet « Je crois que ce n'est pas une bonne chose pour vous ». Certes nous perdions un avantage financier important, mais nous y gagnions une liberté que les militaires n'avaient jamais eue. Le législateur, pour faire des économies, s'est tiré une balle dans le pied.

La gauche a toujours été antimilitariste parce que globalement les armées sont plutôt à droite (entre 70 et 75 % estimée et toutes catégories incluses) et 80 % de ces militaires de droite, votent RN. Ce n'est un secret pour personne et certainement pas pour le gouvernement. D'ailleurs, lors du débat du second tour en 2017, MLP l'a dit « l'armée et la police sont derrière moi » (les journalistes n'ont surtout pas relayé cette phrase).

Un autre aspect génère la détestation des armées par la gauche, c'est que nombre d'officiers sont d'extraction aristocratique et donc peu attirés à la franc-maçonnerie, étant pour la plupart croyants. Ils sont effectivement peu réceptifs aux sirènes des FM, parce qu'ils sont, pour les vrais aristocrates élevés dans la religion, dans le respect du peuple, de l'amour de la Patrie, de l'honneur du pays et du « succès des armes de la France » (ces derniers mots sont à dessein parce qu'ils sont utilisés lorsqu'un chef prend le commandement d'une unité – compagnie ou régiment – la phrase,

de mémoire, est « vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera conformément aux règlements militaires le respect des lois et le succès des armes de la France ».) Tout est dit.

Le gouvernement n'a pas compris, lorsqu'il se risque à comparer cette lettre au « putsch d'Alger » qu'en 1962 nous avions une armée de conscription alors qu'aujourd'hui nous avons une armée de métier. Nous sommes tous des soldats, du plus petit au plus grand, nous servons tous pour les mêmes raisons et volontairement. Ce gouvernement n'a pas compris que les armées ont SEULES la maîtrise des armes de la France. Lorsque je dis « nous sommes tous des soldats », j'inclus évidemment les retraités qui ne sont pas « un quarteron de généraux en charentaises », mais bien des soldats capables de reprendre du service immédiatement sur ordre d'un général qui sera reconnu par tous comme étant le chef légitime pour défendre la Patrie (je ne vise personne, suivez mon regard).

L'hostilité suscitée est provoquée par la peur de ce que peut déclencher une telle lettre. Ils ne savent plus comment se sortir de la situation dans laquelle ils se sont mis. Alors vous imaginez bien que ces milliers de « bidasses » qui ont l'outrecuidance de leur rappeler les fondamentaux, ce n'est pas de nature à les rassurer d'autant qu'en juillet 2017, en humiliant publiquement le général de Villiers, ils ont humilié toutes les armées et les retraités. Il y a un juste retour de bâton qui promet d'être dévastateur.

Les menaces ne briseront pas le mouvement, bien au contraire !

Riposte Laïque : À présent, les premières sanctions commencent à tomber, avec dix-huit militaires d'active qui sont convoqués devant une juridiction militaire spéciale. Pensez-vous que cela puisse intimider d'autres signataires éventuels, et briser ce mouvement ?

Major Alain Bonte : D'abord, il est regrettable d'avoir

accepté que des actifs signent cette lettre. Ils n'ont pas respecté leur devoir statutaire de réserve. Quand bien même l'envie de la signer était forte et à mes yeux légitime. C'est à nous « les vieux », pour les raisons invoquées supra, de dire et soutenir ces actions-là.

Il n'existe pas, à ma connaissance de juridiction militaire spéciale pour ces cas-là. Le gouvernement, comme n'importe quel organisme de tutelle, devra suivre le règlement et sanctionner ces militaires conformément aux règlements militaires en vigueur dans les armées. Je rappelle que les tribunaux permanents des forces armées (TPFA) n'existent plus depuis des lustres. Au pire, ils risquent un blâme. Ce blâme sera une médaille pour ceux qui se le verront infliger. S'ils sont poursuivis au pénal, ce dont je doute, ils pourront prendre un avocat de leur choix (sourions à l'augure que l'un d'eux choisisse maître Collard).

Ces annonces de sanctions, si elles sont réelles pour les actifs concernés, ne changeront rien à l'état d'esprit qui règne dans les armées. La ministre et le chef d'état-major qui doivent bien dire ce que le gouvernement leur dicte de dire savent parfaitement que cette lettre est totalement en phase avec l'analyse que tous les militaires d'active de toutes les armées font journallement et que 80 % partagent ce qui est exposé dedans.

Donc, non, cela n'intimidera pas les signataires, je dirais même que cela poussera les tièdes, par réaction, à la signer (en un jour ils sont passés de 10 000 à 18 000 signatures) et cela ne brisera pas le mouvement. Au contraire.

Un soldat digne de ce nom doit prendre les armes pour défendre la Patrie, quand les dirigeants la trahissent

Riposte Laïque : Avez-vous souvenir d'une telle réaction, dans l'armée, et comment voyez-vous la suite ?

Major Alain Bonte : Oui, et vous aussi. Ce que les politiques ne savent pas, c'est qu'il existe pour les militaires deux missions fondamentales, non écrites, qui sont non négociables. La première c'est la transmission des traditions qui remontent à la création du premier régiment d'infanterie, régiment de Picardie qui est le plus vieux régiment de la chrétienté plus de 500 ans, jusqu'à nos jours. Encore aujourd'hui, les jeunes officiers sont « adoubés » par un de leurs anciens en recevant, un genou à terre lors d'une cérémonie, le plat de leur sabre sur chacune de leurs épaules (ils sont donc anoblis pour la fonction, on comprend mieux leur peu de goût pour la FM). Cette mission ne contrarie pas les politiques.

La seconde, c'est de prendre les armes pour la défense de la Patrie si les dirigeants du pays portent atteinte à la souveraineté de la France et donc contribuent à son délitement (négation de son histoire, atteinte à l'honneur des soldats, soumission à une autorité extranationale, etc.). Cela ne peut arriver me direz-vous ? Ah oui ? et que s'est-il passé le 18 juin 1940 ?

Vous comprenez que cette mission-là a de quoi inquiéter fortement le gouvernement et les politiques qui depuis 40 ans détruisent le pays (tous partis confondus).

Cette lettre est le signe avant-coureur d'une suite qui, si rien n'est fait dans le sens qu'elle demande, va déclencher une situation que le gouvernement ne pourra et ne saura pas gérer. Son incompétence étant manifeste face à la pandémie, on imagine facilement l'état de sidération dans laquelle il se trouvera si « un chef » avec l'appui et le consentement du peuple, prend les décisions qui s'imposent (ce n'est peut-être pas innocent si le gouvernement ne s'en prend pas ouvertement au général de Villiers qui pourtant le détruit tout au long de ses trois derniers ouvrages). Nous militaires, agissons avec méthode et discipline sans jamais rien précipiter.

J'expose cette situation dans mon livre (1) avec les conséquences qui en découleront, une guerre civile ouverte,

car nous vivons une guerre civile larvée. Mais aussi, une reconquête longue et meurtrière que le peuple devra supporter et mener à bien seul. Les responsables seront jugés et condamnés, peut-être à mort si le peuple le décide. Le temps des larmes et des épreuves passées, la France pourra reprendre le cours normal de son destin.

Cette lettre est un avertissement à peine voilé au gouvernement

Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose, Major ?

Major Alain Bonte : Ce gouvernement, et les précédents depuis 40 ans, a amené notre pauvre pays au bord de la disparition. Le peuple refuse cet augure. Le mal est tel que seuls des événements terrifiants, mais malheureusement nécessaires vont devoir être entrepris pour que nous retrouvions notre identité, notre souveraineté, notre fierté, notre rayonnement dans le monde.

À force d'avoir les yeux grands fermés, les oreilles bouchées et la tête dans le sable, le réveil des Français est amer. Ils constatent avec une gueule de bois magistrale qu'il reste un pas avant la chute.

Pourquoi ? Il y a trois catégories de Français :

La première est celle de ceux qui refusent de voir et de savoir, se contentant de vivre avec ce qu'on leur impose quitte à se soumettre à l'impossible.

La seconde est celle de ceux qui voient et qui comprennent, mais qui espèrent que tout va bien se passer.

La troisième est celle de ceux qui voient, et qui refusent de se soumettre et tentent de réveiller les deux premières catégories et qui se prépare à l'action.

Dans cette guerre à venir, la première catégorie disparaîtra dans le sang victime de son insouciance. La seconde, une grosse partie disparaîtra et l'autre se décidera à rejoindre la troisième qui combattra comme l'ont fait nos anciens.

Aujourd'hui, le peuple est acculé à choisir un chef, un vrai. Il ne doit pas louper le coche.

Cette lettre, à mon sens, est un avertissement à peine voilé au gouvernement et une exhortation à redresser le pays mais aussi, implicitement, à expliquer aux Français qu'il vaut mieux mourir debout que de vivre à genou, comme l'ont fait nos ancêtres.

Pour ma part le choix est fait depuis longtemps et je suis prêt.

Propos recueillis par Pierre Cassen

<http://www.leseditionsdunet.com/roman/5487-l-esperance-notre-r-ve-pour-la-france-alain-bonte-9782312057996.html>